

## Communiqué de presse

Berne, le 7 décembre 2021

---

# L'UTP se réjouit que le Conseil des États ait transmis quatre motions pour améliorer la répartition modale

**Après le Conseil national en juin dernier, le Conseil des États a transmis aujourd'hui au Conseil fédéral quatre motions identiques visant à améliorer la part des transports publics sur l'ensemble du trafic, ce que l'on nomme leur part modale. L'Union des transports publics (UTP) est ravie par cette décision. Fin juin, elle avait présenté une étude qui montre quelles mesures permettent d'atteindre cet objectif.**

Aujourd'hui, le Conseil des États a à son tour accepté et transmis au Conseil fédéral quatre motions identiques en faveur d'un plan de mesures visant à améliorer la répartition modale en faveur des transports publics. Le Conseil fédéral est à présent chargé d'élaborer un plan d'action en ce sens. L'UTP est très satisfaite et remercie le Conseil des États pour cette décision d'avenir.

Le rapport entre la part des transports publics et celle du trafic individuel motorisé sur l'ensemble des transports suisses, soit la répartition modale, stagne depuis des années. Afin d'une part d'atteindre les objectifs climatiques et énergétiques que s'est fixés la Confédération et d'autre part de compenser le recul dû à la crise du coronavirus, il est indispensable que les transports publics se remettent à gagner des parts de trafic. Moyen de transport propre et particulièrement efficace énergétiquement, les transports publics sont un élément de la solution dans le débat sur le climat, raison pour laquelle l'UTP a fait de l'augmentation de leur part modale un axe principal de son action.

Dans ce cadre, l'UTP a chargé le bureau Citec Ingénieurs Conseils SA de réaliser une étude sur la répartition modale comportant un catalogue de mesures contribuant à accroître la part des transports publics. L'étude en définit 38 et est parue en juin dernier (<http://www.voev.ch/etude-repartition-modale>).

---

## Renseignements

Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP | 031 359 23 35 | 079 613 77 01

Bruno Galliker, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 38

Floriane Moerch, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 32